



état hypothécaire

Par Stella2024

Bjr,

une conseillère notaire nous a conseillé de demander l'état hypothécaire à notre notaire.

Mais nous n'arrivons pas à le déchiffrer par nous même et aimerions en savoir plus sur les tenants et aboutissants de la maison de notre père en succession.

Quelqu'un pourrait m'éclairer sur le document en question ?

En vous remerciant par avance.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si vous avez du mal à déchiffrer le document, le meilleur interlocuteur est le notaire.